



MAISON D'ARRÊT DE ROUEN

S.P.S

affilié à la **FGF** Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(e)S

LA DOUCHE FROIDE pour les SURVEILLANT(E)S

Monsieur le Directeur,

Il est primordial de rappeler à la population pénale que les douches ne sont pas des salons de thé et des lieux publics de détente ou d'échanges divers.

A l'heure où les notes de services tombent à la pelle, donnant des privilèges et de l'assurance à la population carcérale, il serait nécessaire, Monsieur le Directeur, de redonner de la crédibilité aux Surveillant(e)s.

Chaque détenu doit être informé qu'il doit aller à la douche correctement vêtu (pas de peignoirs ou de serviette autour de la taille, pas de torse nu).

Qu'il doit avoir en main qu'une serviette de toilette, produit d'hygiène et vêtements de rechange.

Le café, le thé, les boissons et pâtisserie, ainsi que le tabac, les récipients, le linge à laver et les bancs sont strictement interdit dans les douches.

Le détenu doit se rendre à la douche à l'heure que le surveillant lui indique et dans le bloc de douche qui lui est indiqué.

Ce rappel à la population pénale devrait redonner de la crédibilité aux agents dangereusement mis à mal depuis quelque temps, il réduira le temps passé dans les douches, qui seront ainsi terminées dans les temps et sans surcroît de travail pour le surveillant du soir.

Toutes ces notes de services qui octroient aux détenus un régime de CD, porte ouverte pour certains et douches toute la journée, mettent à mal la gestion de la détention au quotidien.

Du jamais vu à la maison d'arrêt de ROUEN,

Pourquoi pas des douches en service de nuit pour ceux qui ne l'auront pas prise l'après- midi.

Le bureau local le 24/02/2020